

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarante-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Ethel Foster, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable M. Fisher présente au Sénat un bill (N6), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Foster".

Ledit bill est, sur division, lu les première, deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon", est lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit étudié de suite en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

*(En comité)*

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (147), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la deuxième fois.

L'honorable M. Dandurand propose que ledit bill soit étudié en comité général demain.

En amendement, l'honorable M. Ross (Middleton) propose de biffer tous les mots après le mot "soit" et de les remplacer par les suivants "envoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Dandurand, Lougheed, Pardee, White (Inkerman), Barnard, McMeans, Willoughby, Robinson, Béique, Belcourt et le proposeur".

La question étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné en conséquence.

Le Sénat s'ajourne.